

AVIS PUBLIC
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Paspébiac a adopté à sa séance ordinaire du 11 juin 2018 une résolution visant à modifier la résolution 2017-11-344 adoptée le 20 novembre 2017;

QUE la résolution a pour objet de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018 et notamment celle du mois d'août 2018;

QUE la date de la séance ordinaire du mois d'août 2018, fixée initialement au lundi 13 août 2018, est **déplacée au mardi 14 août 2018**.

Donné à Paspébiac, ce 12e jour du mois de juin 2018.

Me Karen Loko
Greffière